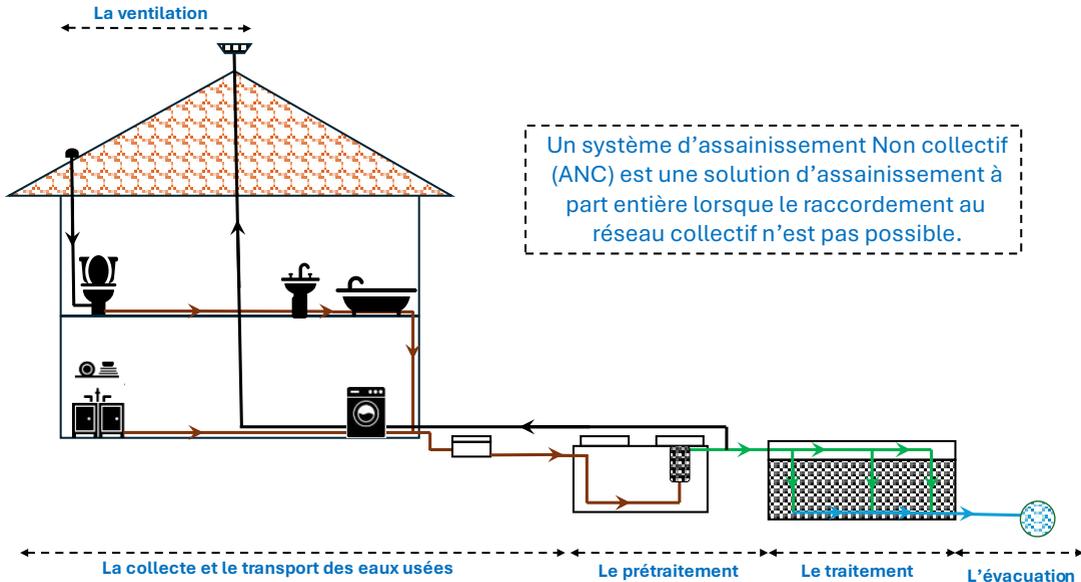


ASSAINISSEMENT

Non Collectif



S.M.E.A. de la Basse-Limagne



Un système d'assainissement Non collectif (ANC) est une solution d'assainissement à part entière lorsque le raccordement au réseau collectif n'est pas possible.

Qu'est-ce que le SPANC ?

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) informe et accompagne les particuliers sur leur système d'assainissement non collectif. Il vérifie la conformité réglementaire des nouveaux projets et contrôle le fonctionnement et l'entretien des installations en place.



SPANC
SMEA Basse Limagne
112, Rue des Fours à Chaux 63350 JOZE
04 73 68 62 33

Si vous avez pour projet de créer ou de refaire votre ANC vous devez prendre un rendez-vous avec le SPANC afin de connaître la démarche et récupérer les documents nécessaires.



Lorsque vous commencez des travaux pour votre ANC, vous devez contacter le SPANC 5 jours avant le remblaiement.



Votre ANC fera l'objet d'un contrôle de fonctionnement et d'entretien de manière périodique et doit donc rester accessible.



Ce qu'il faut savoir

Pour garantir la qualité des missions effectuées par le SPANC, une redevance vous sera demandée en contrepartie des prestations fournies.



Afin de préserver le bon état de votre ANC ainsi que de l'environnement, un entretien régulier est essentiel (vidange, nettoyage...).



Pour toutes informations relatives à l'ANC vous pouvez consulter le règlement de service sur notre site internet : <https://www.syndicat-basse-limagne.fr>



LE SMEA (SYNDICAT MIXTE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT) DE LA BASSE-LIMAGNE C'EST :

- ✓ Une histoire remontant à 1936,
- ✓ 22 communes ayant adhéré au SPANC :

- Aulnat
- Beauregard l'Evêque
- Blanzat
- Bouzel
- Cébazat
- Entraigues
- Gerzat
- Joze
- Limons
- Luzillat
- Maringues
- Mons
- Nohanent
- Pérignat-sur-Allier
- Saint André le Coq
- Saint Denis Combarnazat
- Saint Ignat
- Saint Laure
- Saint Priest Bramefant
- Sayat
- Surat
- Vassel



- ✓ Plus de 2 000 installations d'assainissement non collectif